

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2015-099
Direction de l'urbanisme
Service de la planification et aménagement du territoire
Objet : Adoption du Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Habitations multifamiliales isolées – zone M1145 – secteur Saint-Romuald)
Date : Le 13 avril 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Habitations multifamiliales isolées – zone M1145 – secteur Saint-Romuald).

Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone M1145, les habitations multifamiliales isolées de 7 à 12 logements et de prévoir les normes applicables à cet usage.

La période concernant le dépôt des demandes de participation à un référendum par les personnes intéressées a pris fin le 2 avril 2015 tel qu'il est prévu à l'article 133 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (ch. A-19.1). Aucune demande n'ayant été reçue par la Ville à cette date, le conseil de la Ville peut adopter ce règlement.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants **2015** _____ **2016** _____ **2017** _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2015 / 04 / 13

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Prochaine séance du comité exécutif et du conseil de la Ville dans le cadre du processus d'entrée en vigueur du règlement.

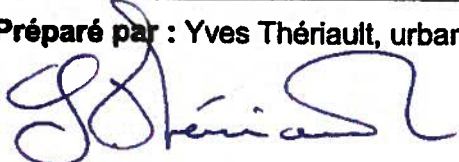

PERSONNES CONSULTÉES

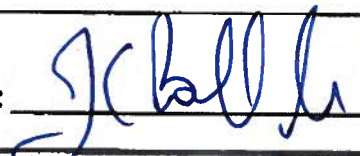
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-02-59.

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Plan de localisation

Préparé par : Yves Thériault, urbaniste		Titre d'emploi : <u>Conseiller en urbanisme</u>	
			
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u></u>		Date : 2015 / 04 / 13	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	
Signature de la Direction générale : <u></u>	
Date : 14 / 04 / 2015	

